

## Angola : les fronts de la société civile face à la guerre

La mort de Savimbi, intervenue le 23 février 2002, alors qu'il tentait de quitter l'Angola, bouleverse une situation marquée par vingt-cinq ans de guerre civile. La brusque disparition du leader charismatique, du *Galo Negro*<sup>1</sup>, ouvre sans doute une nouvelle page dans l'histoire tragique de l'Angola, mais elle place aussi tous les acteurs de la vie angolaise devant la nécessité de se repositionner et de reformuler des stratégies jusque-là définies en fonction de la guerre. Le cessez-le-feu ayant été décrété par le gouvernement, on est encore loin d'une réconciliation nationale qui, seule, ouvrira la voie d'une paix durable et d'une réelle démocratisation. Ce sont pourtant ces objectifs qui animent les différentes organisations de la société civile angolaise qui s'étaient enfin regroupées et mobilisées pour faire front et s'opposer à la guerre, mais aussi à toutes les dérives du pouvoir auxquelles celle-ci a donné lieu.

### La fin des illusions

Le fossé entre le gouvernement et la société civile angolaise s'est élargi depuis 1998, date de la reprise des hostilités entre l'Unita et le MPLA, au point que l'on a pu parler d'une rupture. La quatrième guerre – annoncée officiellement comme courte et définitive par le gouvernement – est celle qui a fait réagir différents secteurs de la société civile, les obligeant à sortir de la réserve qu'ils observaient jusqu'alors. Le rejet d'une situation où les deux parties au conflit semblaient n'avoir d'autres objectifs que la victoire militaire à tout prix, a également amené les ONG étrangères – dont certaines jusqu'ici plutôt favorables au MPLA – à prendre également leur distance avec le pouvoir en place. Les illusions ont fait long feu et cet ensemble d'organisations a tourné la page, adoptant une attitude plus critique, plus radicale à l'encontre du pouvoir angolais. Certaines d'entre elles, qui étaient depuis longtemps sur le terrain, ont quitté le pays, face à l'impossibilité d'y mener un travail de développement sérieux et durable. Parmi les ONG locales, elles aussi plutôt favorables au gouvernement en place, certaines ont

---

1. « Le Coq noir » est l'emblème de l'Unita (*União nacional para a independência total de Angola*), mouvement créé en 1966 par J. Savimbi.

---

été peu à peu gagnées par le doute et l'indignation face à l'ampleur des dégâts humains et matériels causés par cette énième reprise des hostilités<sup>2</sup>. Dans ce processus de distanciation d'avec le pouvoir en place, ces ONG ont rejoint les Églises pour mettre en cause, ensemble, la poursuite de la guerre et appeler à la réconciliation. À travers leur participation à la construction d'un mouvement pour la paix, ces ONG, ces Églises et d'autres secteurs engagés, notamment celui des journalistes, sont parvenus à concrétiser leur changement d'attitude et à lui donner une perspective nouvelle. Ce renouveau laisse entrevoir une réelle volonté de renforcement d'une société civile en quête d'autonomie, dont l'engagement est aujourd'hui plus nécessaire que jamais.

À l'extérieur du pays, recherche scientifique et travail d'investigation se rejoignent : une série d'organisations, de nationalités et d'horizons différents, mettent en œuvre de nouvelles formes d'interpellation et de dénonciation politique qui s'adressent à l'opinion publique internationale mais dont l'impact sur le mouvement de l'intérieur n'est pas non plus sans conséquence. Les campagnes « citoyennes » sur le pillage des ressources naturelles conduisent certaines ONG européennes, *Global Witness* en particulier, sur la piste des diamants et du pétrole angolais et les amènent à lancer des campagnes contre les détournements de fonds et la corruption ; d'autres, présentes sur le terrain, comme MSF puis OXFAM, dénoncent les « faux-semblants de la normalisation » et révèlent les conditions dans lesquelles les populations continuent d'être déplacées et utilisées dans la stratégie militaire des belligérants.

### **Le réveil des organisations angolaises**

En Angola, la société civile avait donné des signes de réveil, après la promulgation de la nouvelle Constitution de 1992 qui avait permis une relative ouverture de l'espace public. En 1994, le contexte stimulant d'un retour à la paix et à la reconstruction nationale leur avait donné un souffle nouveau qui s'était pourtant quelque peu épuisé au cours de la période ni guerre ni paix qui s'était ensuivie. À la fin de la décennie, replongée dans cette guerre interminable, cette même société civile réagit à nouveau, mais cette fois, dans un mouvement de rejet total de la situation et à travers une mobilisation croissante contre la violence, la misère, la haine et la corruption. À la suite de courageuses initiatives individuelles, les forces tendent à se regrouper et à formuler des stratégies communes : parmi les Églises et les ONG, on a pris conscience que les médiations internationales ne pouvaient, à elles seules, régler le conflit et qu'il était temps que les Angolais eux-mêmes s'organisent et se préparent à faire entendre leur voix dans la recherche d'une solution pacifique.

« Nous ne pouvons rien faire tant que les armes ne se sont pas tues<sup>3</sup> ». Tout en reconnaissant le poids déterminant de la guerre sur l'existence des

---

2. L'Angola compte à présent quelque quatre millions de personnes déplacées ; de source gouvernementale, il est reconnu que 60 % de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté et 10 % dans une situation d'extrême pauvreté.

3. Les propos qui suivent sont repris d'une conférence tenue en décembre 1999 à La Haye, organisée par ICCO (Interchurch Organization for Development Cooperation), organisation hollandaise pour la coopération au développement et Niza, l'Institut néerlandais pour

ONG et de la société civile, le Révérend Daniel Ntoni Nzinga, coordinateur du « Groupe angolais de réflexion pour la paix » (GARP), fondé au printemps 1999, montre le chemin à parcourir : refuser la poursuite de la guerre, préparer les conditions d'un retour à la paix par la maturation d'un consensus entre les parties et le développement d'une culture de réconciliation. La misère, la peur, le déplacement des populations, autant de conditions défavorables, jusqu'ici, à l'affirmation et au renforcement de la société civile. Pourtant, certaines de ses composantes se sont fixé l'objectif ambitieux de contraindre le pouvoir à mettre un terme à la guerre et à entrer dans un processus de réconciliation. Dans le climat d'intolérance et de jusqu'au-boutisme entretenu par le gouvernement depuis la reprise des hostilités, une telle position pouvait être assimilée au soutien à l'Unita et n'a été tenable que parce qu'elle reposait sur un regroupement des forces et une stratégie de rassemblement et de mobilisation autour d'objectifs communs.

Les leaders de cette mouvance sont entrés dans une phase de réflexion sur leurs échecs passés et admettent que la responsabilité en incombe également aux Angolais eux-mêmes, au-delà des manquements qu'ils attribuent à la communauté internationale. Cette réflexion porte, en particulier, sur les blocages et les handicaps à l'origine de l'apathie et l'impuissance qui paralysent la société civile, mais aussi sur les changements de mentalités et de comportements qu'il s'agit d'opérer pour lever ces freins. Parmi ceux-ci, il y a la croyance généralisée que tout, dans le pays, dépend des forces. L'habitude et la culture pèsent dans la vision qu'ont les Angolais de la politique selon laquelle seuls les partis – même s'ils sont uniques et armés – sont capables et habilités à prendre l'initiative du changement ou de l'action. De fait, c'est ce que prétendent l'Unita et le MPLA. Il en découle la peur de s'organiser et d'agir, qui fait partie des « séquelles d'une décennie et demie de totalitarisme<sup>4</sup> ».

D'autre part, le manque d'implication de la société civile résulte, selon les Angolais, du fait que les négociations de paix menées par la communauté internationale, les ont exclus eux-mêmes, eux qui n'ont jamais été appelés à participer à leur mise en application. « J'irai jusqu'à dire que le protocole de Lusaka n'exprimait pas les aspirations des Angolais, parce que ceux-ci n'y ont pas participé, ce qui a eu pour résultat que les gens n'ont pas eu le sentiment que ce processus de paix était le leur et qu'il fallait qu'il ait des résultats »<sup>5</sup>. D'ailleurs, certains leaders expriment du ressentiment à l'égard « de l'intervention de médiateurs étrangers, qui n'a fait aboutir aucun des processus (de paix) depuis Alvor, Mombasa, Gbadolite, Bicesse, Addis Abeba et Abidjan, jusqu'à Lusaka »<sup>6</sup>. Ils encouragent leurs compatriotes à repousser l'idée que, sans les étrangers, les Angolais sont incapables de trouver leur propre voie vers un accord national et considèrent qu'une nouvelle stratégie est nécessaire pour rassembler les moyens de « développer une capacité intérieure de médiation ». Compte tenu de la faiblesse actuelle de la société civile dans ce domaine, ils n'ont d'autre choix que de se tourner vers les donateurs internationaux, mais pour leur

---

<sup>4</sup> Afrique australe. Celle-ci a donné lieu à un rapport publié par les organisateurs : « *Angolan Reflection on Peace Building* », 40 p.

4. L. ARAÚJO, « *Pacifista apartidário* », *Humbi-Humbi* (Luanda), journal de l'ONG ADRA, 21, 1<sup>er</sup> trim. 2000.

5. « *Previous initiatives to bring peace to Angola, lessons learnt and recommendations for the future* », Rev. D. NTONI NZINGA, rapport cité : 9-12.

6. *Paz pela via do Dialogo*, GARP, Luanda, 21 avril 1999.

---

reprocher de concentrer tous les moyens financiers sur l'aide humanitaire et de n'accorder qu'un soutien très insuffisant aux organisations de la société civile et à leur renforcement. Car, bien qu'encore fragile, la société civile angolaise appelle de ses vœux une reprise des négociations de paix élargies, plus ouvertes, où elle aurait un rôle à jouer, rejetant avec la plus grande méfiance tout nouveau processus de paix bilatéral, puisqu'aucun n'a jamais abouti jusqu'ici.

### **Quel rôle pour les ONG angolaises dans cette conjoncture ?**

Cela fait un peu plus de dix ans que les ONG angolaises ont obtenu un statut légal au terme de la Loi sur les associations de mai 1991. Avant cette date, les quelques organisations internationales qui travaillaient en Angola n'avaient pas le statut d'ONG et leurs membres étaient appelés des coopérants. Les relations entre l'État angolais et le secteur des ONG sont passées par différentes phases qui éclairent les dérives de la politique gouvernementale dans son ensemble. Pays très riche, l'Angola n'avait pas besoin au départ, comme d'autres pays de la zone, de l'aide internationale que pouvaient drainer ces ONG étrangères. Mais la continuation, puis l'aggravation des hostilités, ont amené le gouvernement angolais à ouvrir le champ aux agences internationales, pour qu'elles viennent apporter une aide humanitaire et sanitaire aux personnes déplacées, aux réfugiés et autres victimes de la violence, se dédouanant ainsi de ses responsabilités envers une grande partie de sa population, et se réservant l'essentiel des ressources du pays (pétrole, diamants) pour financer l'effort de guerre et les détournements en tous genres. Ce qu'il n'avait pas prévu, c'est que, ce faisant, il ouvrait aussi la voie à une plus grande médiatisation internationale du conflit angolais, à la mise en cause de l'Unita – sans doute – mais également, et de manière de moins en moins voilée, de la politique suivie par Luanda. De plus, sur le terrain, cette démission de l'État vis-à-vis d'une grande partie de sa population ne faisait qu'exacerber les critiques dont il était l'objet. Prenant conscience qu'une telle absence auprès des populations était en train d'affaiblir sa légitimité, le pouvoir s'est alors employé à reprendre en main ce secteur. Et il l'a fait de diverses manières, non seulement par la neutralisation des oppositions potentielles et le clientélisme, mais en créant sa propre organisation, la Fondation Eduardo Dos Santos (FESA), pour occuper le terrain social et humanitaire et tenter de se repositionner, d'une part, vis-à-vis des populations en difficulté, mais également vis-à-vis de l'opinion internationale. Cette structure parapublique, qui est dirigée par la « première Dame », est financée hors budget national, notamment par les compagnies pétrolières et divers dons. Elle dispose de moyens importants qui lui permettent aujourd'hui de concurrencer, lorsque cela lui convient, les ministères de l'éducation et de la santé, voire certaines actions humanitaires.

Certes, du côté des ONG angolaises, on s'accorde à reconnaître leur fragilité et leur manque d'expérience. L'un de ses membres, parmi les plus anciens et les plus influents<sup>7</sup>, reconnaît « qu'il n'existe pas de culture ONG en Angola [...], le mouvement est très récent et très influencé par la politique et le gouvernement angolais, ainsi que par différents courants extérieurs... »

---

7. Il s'agit de Fernando Pacheco, directeur d'une des deux plus grosses ONG angolaises : ADRA (*Associação pelo desenvolvimento rural e ambiental*).

---

Par ailleurs, « les ONG sont très hétérogènes du point de vue culturel, politique, idéologique, religieux ». Quant à la société civile, précise-t-il, « c'était une totale abstraction il y a encore quelques années, quelque chose qui se passait dans la capitale [...]. Maintenant cela devient plus concret et cela se développe dans les provinces et dans les communautés. Les mouvements des ONG et des Églises se rendent compte qu'il y a beaucoup de choses concrètes qui peuvent être faites. Dans six provinces au moins, il y a des réseaux informels qui discutent de ces questions<sup>8</sup> ».

Ou encore :

« Les quelque 400 ONG qui fonctionnent en Angola travaillent toutes dans le secteur de l'aide aux communautés, sous toutes ses formes. Mais ce n'est que depuis peu que des groupes se constituent pour réfléchir ensemble et prendre en main les problèmes. Par exemple, le Garp et le Gap (*Grupo Angolano para a Promoção da Cultura da Paz*) ont décidé l'établissement d'un institut angolais pour la paix et le développement, qui se concentrerait sur la recherche et l'interpellation plutôt que la fourniture des aides humanitaires ou autres. C'est une nécessité pour que les autorités angolaises puissent entendre, de l'intérieur même du pays, ce que les gens pensent. Il faut que la société civile angolaise commence enfin à poser des questions, parce que notre gouvernement n'a pas l'habitude qu'on lui en pose ; tout ce qu'il fait est correct et il n'y a rien à dire ! »<sup>9</sup>.

C'est bien dans les intentions du « Forum des ONG angolaises » (FONGA) dont le secrétaire général, A. Tonga, dénonçait, début 2002, l'utilisation d'armes chimiques et biologiques par les forces armées gouvernementales (FAA) sur les fronts de guerre au Centre et à l'Est du pays. S'appuyant sur des témoignages de victimes en contact avec son institution, il déclarait : « Le MPLA pratique un génocide contre les Angolais, et la guerre contre l'Unita est une guerre "d'associés" [...] De chaque côté, les belligérants trouvent à gagner au prolongement indéfini du conflit<sup>10</sup> ».

La prolongation et l'exacerbation du conflit ont eu, sur le secteur des ONG angolaises comme sur les autres secteurs de la société civile, un effet de diversification et de recomposition<sup>11</sup>. L'histoire de chacune et, en particulier, la proximité de leurs fondateurs avec le pouvoir, soit au sein du MPLA soit dans les appareils de l'État, continue de jouer un rôle distinctif entre elles : outre les ONG qui sont issues du mouvement des *regressados*, il est en effet possible de distinguer les plus anciennes et les plus institutionnalisées, comme ADRA et AAD<sup>12</sup>, des ONG de création plus récente qui sont liées à la naissance du mouvement d'opposition civile (dont l'*Acção cívica angolana*, ACA). Ces dernières sont les moins nombreuses et les plus fragiles, car les plus exposées aux intimidations du pouvoir. Pour les autres, leur survie économique (structure et personnels) passe par l'acceptation de leur rôle de sous-traitants de l'aide humanitaire internationale, celle-ci se

8. « *The role of civil society and the media in the current socio-political context in Angola and le rôle of NGOs in peace-building* », *Keynote speech*, Fernando PACHECO, rapport cité... : 5-8.

9. Rev. NTONI-NZINGA, rapport cité : 28.

10. *Rádio Ecclésia - Emissora Católica de Angola, News*, 5/2/2002.

11. Pour une présentation détaillée des ONG en Angola, voir l'article de I. Tvedten dans ce même numéro de *Lusotopie*.

12. AAD (Action angolaise pour le développement), créée en 1989 compte, de sa fondation jusqu'aujourd'hui, parmi ses dirigeants des cadres politiques et notabilités diverses proches du pouvoir. ADRA (Action pour le développement rural et l'environnement) est dirigé depuis sa fondation par un ancien fonctionnaire du ministère de l'agriculture et membre du MPLA pour la politique agraire.

déployant entièrement sous le contrôle du gouvernement. Dans ces conditions, leurs libertés d'action et de parole sont, elles aussi, sous contrôle, leur silence tranchant parfois avec les virulentes prises de positions d'ONG étrangères, comme MSF et OXFAM, mettant en cause directement le pouvoir angolais pour son traitement des populations civiles et des réfugiés (voir plus loin).

Malgré tout, un certain nombre d'ONG angolaises ont été amenées, par les circonstances, à repenser leur position et leur rôle dans le pays. Elles ont tendance à réclamer un plus grand espace de liberté et le droit de se prononcer librement sur les enjeux politiques qui conditionnent leur existence et leur travail. Certaines sont lassées d'être considérées comme uniquement bonnes à distribuer l'aide humanitaire, puisque dans ce domaine, elles ne peuvent agir que dans certaines régions et, le plus souvent, dans le cadre de programmes gouvernementaux. De même que leurs homologues étrangers, et en raison du régime des sanctions contre l'Unita, elles n'ont pas eu accès aux zones sous contrôle de ce mouvement, où étaient pourtant regroupées, à certains moments du conflit, des populations très nombreuses et démunies de tout.

Pour des raisons logistiques, mais aussi politiques, le rôle des ONG angolaises dans le domaine du développement s'est trouvé limité, dans la mesure où la reprise de la guerre n'a pas permis aux populations de se réinstaller. En conséquence, très peu d'ONG travaillent véritablement sur le terrain du développement : de vastes programmes sur financement international, tel le Programme de réhabilitation communautaire (sorte de Plan Marshall pour l'Angola), lancé à Bruxelles en 1995 à l'occasion d'une « Table ronde des donateurs » devaient servir à reconstruire les infrastructures endommagées par la guerre et à relancer l'économie<sup>13</sup>. Conçu pour servir d'accompagnement civil au Protocole de Lusaka, ce programme, en dépit de son approche originale centrée sur les communautés de base, a sombré à la mi-1998 sans avoir jamais vraiment commencé : non-respect du protocole et du processus de paix, rôle du PNUD jugé excessif par les acteurs locaux, report *sine die* de la réforme des institutions annoncée par le gouvernement angolais. Cette occasion manquée ne s'est pas reproduite depuis et les bailleurs de fonds ont continué de déverser de l'aide humanitaire et d'urgence, repoussant à plus tard les insondables difficultés d'une reprise de l'aide à la reconstruction et au développement. Des militants d'ONG, présents depuis longtemps sur le terrain angolais<sup>14</sup>, attirent l'attention sur les changements profonds intervenus au sein des populations du fait des chocs et traumatismes subis au cours des deux ou trois dernières décennies. Ils évaluent avec inquiétude les effets de la guerre sur la déstructuration des communautés rurales en particulier, déracinées à plusieurs reprises et qui, ayant perdu tous repères, s'entassent dans des conditions misérables autour des centres urbains. Ils constatent qu'en raison de leur extrême pauvreté et de l'atomisation des unités familiales, il est à présent très difficile d'intégrer celles-ci à des projets de type communautaire, car elles ne manifestent plus que de la méfiance à l'égard de toute tentative d'action collective et

13. A. CAIN, « Humanitarian and Development Actors as Peacebuilders ? », *Review of African Political Economy* (Sheffield), 90, 2001 : 577-586.

14. P. ROBSON & S. ROQUE, *Here in the city there is nothing left over for lending a hand - In search of solidarity and collective action in peri-urban areas in Angola*, Development Workshop Occasional Paper, 2, Canada, 2001, 182 p. et des mêmes auteurs : « Locating the Community in Peri-urban Angola », *Review of African Political Economy*, 90, 2001 : 619-628.

cherchent à faire face à leurs problèmes de façon individuelle et dispersée. Face à la désolidarisation de ce que l'on nommait auparavant des communautés – mais qui n'en ont plus les caractéristiques – ils s'interrogent aujourd'hui sur le type de méthodes qu'il faudra mettre en œuvre dans l'avenir pour que les projets de développement aient quelque chance de porter leurs fruits.

### « Ce n'est pas à César d'indiquer sa place à Dieu... » : Le sursaut des Églises regroupées pour la paix

Du côté des principales Églises chrétiennes, le niveau inacceptable de souffrances infligées par la guerre aux populations civiles a provoqué un sursaut et fait passer au second plan les divisions et rivalités historiques qui les avaient jusque-là empêchées d'entreprendre les efforts nécessaires pour tenter de mettre fin à la guerre<sup>15</sup>. Exclues, comme toutes les forces non armées, des négociations de paix, leur absence de volonté œcuménique et leur manque de capacité à intégrer les communautés chrétiennes dans l'effort de réconciliation, étaient alors responsables de « la défaite des Églises chrétiennes, comme grande force civile », qu'analysaient certains observateurs<sup>16</sup>. Ce sursaut et l'intense mobilisation des Églises depuis la reprise des hostilités de fin 1998 marquent une rupture complète avec un passé d'immobilisme et de silence. « Halte à la guerre, nous voulons la paix » ! Tel est le sens de l'action qui anime désormais une nouvelle génération de responsables religieux, moins marqués par les divisions que la précédente. Conscients que la crise nationale n'est pas seulement due à l'Unita de J. Savimbi, comme veut le faire accroire le gouvernement, mais que ce dernier est également responsable de la situation, conscients que la guerre ne peut qu'approfondir le fossé entre les Angolais et qu'il est nécessaire que toute la nation s'implique dans le débat sur les problèmes du pays, ils sont parvenus à surmonter leur impuissance face à l'engrenage de la guerre. « Ce n'est pas à César d'indiquer sa place à Dieu mais à Dieu d'indiquer sa place à César », déclarait le secrétaire général de l'Alliance évangélique d'Angola<sup>17</sup>. Du côté des Églises protestantes, elles sont parvenues – quoiqu'avec une certaine réticence pour l'Église méthodiste, alliée fidèle du MPLA – à se distancier des trois grands partis nationalistes sur lesquels elles étaient alignées<sup>18</sup>. Quant à l'Église catholique, historiquement la plus puissante et, de ce fait, courtisée par le pouvoir depuis 1991, elle est également sortie de sa réserve pour prendre l'initiative et assurer progressivement le leadership du mouvement pour la paix. Dès 1997, elle avait repris l'offensive en obtenant, vingt ans après sa fermeture, la réouverture de *Rádio Ecclésia de Angola*<sup>19</sup>. Très diffusé (dix-huit heures par

15. Selon B. SCHUBERT, *A Guerra et as Igrejas – Angola 1961-1991*, Bâle, P. Schlettwein Publishing Switzerland, 2000 : 141, on peut schématiquement évoquer les identités politico-religieuses, voire ethniques, comme suit : Bakongo = Baptistes = FNLA ; Kimbundu = Méthodistes = MPLA ; Ovimbundo = Congregationalistes = Unita.

16. C. MESSIANT, « Introduction », in B. SCHUBERT, *A guerra...*, op. cit. : 1-23.

17. Rev. Octavio FERNANDO, secrétaire général de l'Alliance évangélique d'Angola (AEA), « *The role of the churches and church-based NGO's* », rapport cité : 19-20.

18. Pour une analyse de ces divisions historiques et des raisons de leur maintien depuis l'indépendance à travers toute l'ère MPLA, voir en particulier. B. SCHUBERT, *A guerra...*, op. cit.

19. Créée en 1954 et obligée de fermer en 1978 par un décret présidentiel, *Rádio Ecclésia* fut réinaugurée par l'archevêque de Luanda, le Cardinal D. Alexandre do Nascimento.

jour) et très écouté à travers le pays, ce canal permet, non seulement de répercuter les nouvelles sur l'impact social et humanitaire des hostilités, mais aussi d'entraîner toute une opinion publique en faveur de la paix et de la réconciliation. Le ton des lettres pastorales des évêques catholiques, bien que s'inscrivant dans un contexte liturgique, est sans équivoque : en janvier 1999, dans leur message sur les souffrances du peuple angolais, ceux-ci n'hésitent pas à parler « d'holocauste », du « calvaire du peuple angolais », de son « génocide », de la « quasi institutionnalisation des violations des droits de l'homme ». La responsabilité en est attribuée aux deux parties du conflit, même si le gouvernement au pouvoir devrait, selon eux, en assumer la plus grande part, en tant que « père » de la nation qui devrait prendre soins de « ses enfants », le peuple angolais. En avril 1999, l'Église catholique se faisait l'écho de positions très fermes par la diffusion, sur ses ondes et sur la Toile, du remarquable document « *Paz pela via do Dialogo* » du Groupe angolais de réflexion pour la paix : « La guerre, contrairement à ce qui est annoncé, ne va pas mettre fin à la guerre. Au contraire, celle-ci va se poursuivre et décimer le peuple angolais et le peu de biens qui lui reste [...]. La guerre nous prouve que sa cible principale, c'est la population civile [...], sinon comment expliquer le niveau de mortalité, les déplacements et la destruction de milliers de vies [...]. Il faut arrêter les appels à la haine, à la diabolisation de l'ennemi, qui sont contraires à l'esprit de paix et de réconciliation ». De tels appels tendent à mettre directement en cause un pouvoir « qui ne sert pas le peuple », qui mène une « guerre imposée au peuple angolais, et sur laquelle celui-ci n'a pas été consulté ». Face à l'ampleur des drames, cette Église œuvre aussi dans le domaine de l'aide humanitaire, à travers son organisation (la *Caritas Angola*), qui participe aux opérations d'urgence. Dans le domaine de la défense des droits de l'homme, le centre culturel *Mosaiko* travaille à créer les conditions d'une réconciliation nationale par l'organisation de séminaires et de rencontres sur la justice et les droits de l'homme, l'éducation civique, la prévention et la résolution des conflits, etc.

Mais, au-delà des engagements propres à chacune des Églises, c'est leur regroupement et la constitution d'un groupe œcuménique – non partisan – destiné à coordonner les efforts vers la paix qui constitue l'événement marquant décisif. Le COIEPA (*Comité Interecclesial para a Paz*), établi en avril 2000, est composé des trois principales forces : de la Conférence épiscopale d'Angola et São Tomé, (CEAST) pour l'Église catholique et des deux regroupements d'Églises protestantes : le Conseil des Églises chrétiennes d'Angola (CICA) et l'Alliance Évangélique d'Angola (AEA). Ce rassemblement est à la base du vaste mouvement pour la paix qui, depuis son lancement début 1999, s'est rapidement développé par l'adjonction progressive de toutes les forces religieuses et civiles du pays se prononçant pour la paix par la voie du dialogue. L'avancée de ce mouvement a été jalonnée par des initiatives d'envergure qui se sont succédé sans répit : lancement du « Manifeste pour la paix », en juin 1999, appelant à un cessez-le-feu immédiat et au lancement d'un processus de dialogue de niveau national, signé par des milliers de militants de tous horizons ; tenue de la Conférence *Pro Pace* à l'initiative du CEAST, en juillet 2000 ; organisation du Forum de l'*Open Society* sur « les multiples conséquences de la guerre », avec une pétition réclamant le cessez-le-feu ; lancement de « l'Ample Mouvement de Citoyens » (*Ampla Movimento de Cidadãos*, AMC) en avril 2001. Toutes ces



manifestations ont été l'occasion, pour des personnalités religieuses, politiques, des parlementaires des deux partis, des responsables de communautés, etc. de prendre publiquement des positions sur des sujets longtemps considérés comme tabous. D'anciens responsables du gouvernement et du MPLA (Marcolino Moco et Lopo do Nascimento) se sont prononcés sur la perte de légitimité du gouvernement ou la nécessité de trouver des solutions consensuelles, des journalistes poursuivis par la justice (Rafael Marques), de nombreux responsables de communautés de base ont ainsi exprimé leur volonté de contraindre le pouvoir à redresser la barre et à tenir compte de leurs avis. Pour soutenir et orienter cette mobilisation, les deux grands mouvements laïcs et religieux (AMC et COIEPA) se considèrent désormais comme partenaires pour la paix. Une « Coalition pour la paix » (*Rede da Paz*) en juillet 2001, appelée à l'initiative du COIEPA et soutenue par une quinzaine d'organisations de la société civile, s'est attelée à structurer un réseau et à mettre au point un plan d'action. Les différentes organisations sont convenues d'utiliser ce cadre pour coordonner leurs stratégies et pour surveiller ensemble les différentes étapes de construction de la paix. Dans cette lancée, elles ont appelé la communauté internationale à reconnaître la société civile angolaise comme un acteur légitime et important du processus de paix et à lui accorder, pour ce faire, la place qui lui revient désormais dans les enceintes internationales. Après avoir été dédaignée à plusieurs reprises, cette demande vise en particulier le Conseil de Sécurité des Nations unies pour qu'il finisse par entendre leurs représentants et leur demande de reprise de pourparlers de paix entre les belligérants<sup>20</sup>. Cette reconnaissance internationale du combat de la société civile angolaise pour la paix a trouvé un début de concrétisation dans l'attribution du Prix Sakharov 2001, la plus haute distinction en matière de défense des droits de l'homme du Parlement européen, au Président du COIEPA, l'Archevêque du Lubango, Don Zacarias Kamuenho.

### Peut-on parler d'opposition civile ?

L'espace que le pouvoir a été amené à ouvrir au début des années 1990 a permis l'éclosion d'une quantité d'organisations qui s'y sont engouffrées sans beaucoup d'expérience ni de moyens. Cette ouverture a néanmoins permis qu'un certain nombre d'entre elles prennent la mesure de la situation et des maux qui pèsent sur leur pays : l'implication non désintéressée de la communauté internationale, les manquements à la démocratie, la corruption et l'intolérance du pouvoir de Luanda, les « diamants de sang » et la violence du côté de l'Unita. En réaction, les organisations de la société civile ont choisi la dénonciation et le refus. Le Mouvement pour la paix, tel qu'il s'est constitué en Angola, constitue-t-il une opposition ou une force de proposition ? Le pouvoir en place y a réagi de façon le plus souvent contradictoire, accusant, dans les médias officiels, les campagnes publiques lancées par les organisations civiles de faire le jeu de l'opposition, et affirmant, d'autre part, que tous, au gouvernement, n'œuvraient à rien d'autre qu'à la paix par le dialogue et la tolérance à l'échelle nationale.

20. Cf. Lettre signée conjointement par le GARP, GAP, GIEPA (*Grupo intereclesial para a Paz en Angola*) et MPD (*Mulheres pela Paz e Desenvolvimento*), au président du Conseil de sécurité et au secrétaire général des Nations unies, en janvier 2000.

Pour autant, le resserrement des ONG et des Églises autour d'un projet commun peut-il se faire totalement en dehors du champ politique et sans remettre en cause l'accaparement de l'État par une minorité ? C'est là qu'au sein de la société civile les avis diffèrent : pour certains, la société civile est le dernier recours et l'unique moyen qui reste pour créer les conditions de mettre un terme à la guerre « auto-entretenu ». Pour d'autres, si la société civile a le devoir d'être présente et de demander à jouer un rôle plus décisif dans les négociations de paix, elle ne peut, pour autant, s'opposer au gouvernement. Pour ceux-là, il y a des limites à ne pas dépasser : être non gouvernemental ne doit pas signifier être contre le gouvernement, la société civile « a le droit de demander un espace politique et une participation accrue, elle a un rôle important à jouer dans la construction d'une culture de démocratie et de paix et doit, pour cela, accroître sa crédibilité auprès des citoyens en général mais également, auprès des acteurs politiques angolais. Pour devenir une voix ayant de l'autorité, capable d'arbitrer - sans menacer - les pouvoirs légitimes. Car si elle est bien non gouvernementale, la société civile ne devrait pas être contre le gouvernement : elle doit comprendre que la faillite totale de l'État angolais, en dépit de tous ses manquements, signifierait un chaos total. Il faut donc plutôt aider à renforcer l'État et ses institutions, car la société civile ne peut pas vivre sans l'État<sup>21</sup> ».

### La presse indépendante

Comment faire surgir une opinion publique libre et indépendante ? Pour certains, la faiblesse de la société civile trouve son origine et une explication partielle dans les problèmes de l'information et le rôle des médias. « Actuellement, il y a six journaux hebdomadaires indépendants qui tirent à 30 000 exemplaires par semaine à Luanda ; mais ils n'atteignent pas la province, par manque de logistique, de transport, de communication. Et ces médias ne sont pas non plus en situation de rendre compte de ce qui se passe dans les provinces, dans l'intérieur du pays. Les radios locales sont donc les médias les plus importants, par exemple *Rádio Ecclésia* qui joue un rôle très important dans la constitution de cette culture de paix [...]. Quinze journalistes sont privés de l'autorisation de quitter le pays parce que la police - et pas la cour de justice, comme ce devrait être le cas - a entamé des poursuites judiciaires à leur encontre<sup>22</sup> ».

Ou encore : « Le gouvernement angolais ne fournit pas d'information au public sur toutes sortes d'affaires qu'il mène. Vous pouvez trouver un article dans le *Jornal de Angola* (le quotidien contrôlé par le gouvernement) qui va mentionner la signature d'un contrat pour, disons, 60 milliards. De quoi il s'agit et à quoi ça sert, personne ne sait [...] et vous n'êtes pas autorisé à poser des questions, parce que si vous le faites en tant que journaliste, avocat ou qui que ce soit, on peut vous mettre en prison<sup>23</sup> ».

La liberté de la presse est en effet devenue une des questions majeures du degré d'ouverture de l'espace public angolais. Au sein de l'intelligentsia angolaise, dont un certain membre éminent considère qu'elle est coupable

21. F. PACHECO, rapport cité... : 6-8.

22. *Ibid.* : 24-28.

23. N. NZINGA, rapport cité, p. 28.

de démission<sup>24</sup>, les journalistes se sont distingués pour leur esprit critique et leurs courageuses prises de position publiques. Des organes de presse indépendants, comme le bi-mensuel *Folha 8*<sup>25</sup>, ont montré la voie de la contestation, ce qui leur a valu l'ire du gouvernement et celle du chef de l'État : l'arrestation et l'emprisonnement de Rafael Marquez et de plusieurs autres journalistes angolais à sa suite, ont attiré l'attention de l'opinion publique internationale ainsi que celui du Centre de protection des journalistes qui a inscrit le Président dos Santos dans sa liste internationale des dix plus grands ennemis de la liberté de la presse. Celui-ci s'est montré particulièrement sensible aux articles et documents publiés à l'étranger sur les malversations au sein du pouvoir et sur la responsabilité des dirigeants dans les affaires de corruption et de détournements. Les répercussions de tels documents sur l'opinion locale sont importantes, bien que limitées en raison des risques que leur reprise ou leurs commentaires font peser sur les journalistes et les organes de presse qui cherchent à leur donner une audience nationale<sup>26</sup>. Parfois, c'est en amont de la diffusion — au niveau de l'imprimeur par exemple, que la publication de tels documents est entravée par l'intervention de la police de sécurité, comme ce fut le cas pour le rapport de *Global Witness* qui sera évoqué plus loin. Ainsi, dans la mesure où la société civile angolaise n'a pas véritablement accès aux informations relatives aux activités et aux intérêts des entreprises multinationales impliquées dans la poursuite du conflit dans leur pays, ses organisations reconnaissent que les ONG internationales ont un rôle à jouer et que le soutien, y compris financier, de la société civile européenne est indispensable. « Dans ce domaine, nous devons pouvoir compter sur elle pour nous fournir les informations exactes et structurées dont nous avons besoin dans la recherche d'information sur les ventes d'armes à l'Angola, par exemple, et sur l'identification de ceux qui gagnent à la poursuite de la guerre. Il y a un besoin d'une investigation internationale sur ces questions — comme cela a été le cas avec la publication de *Global Witness* : « *A crude Awakening* ».

Pourtant, en dépit de son utilité et de sa pertinence, la liaison entre mouvement de l'intérieur et activisme des ONG étrangères reste limitée, pour de multiples raisons. Des relations trop étroites entre certaines d'entre elles risqueraient de susciter la méfiance du gouvernement et de les faire tomber sous le coup d'interdictions ou d'intimidation. Le Mouvement pour la paix et les organisations qui la composent n'ont pas de représentation à l'étranger pour alimenter les médias et mobiliser l'opinion publique en leur faveur. Elles trouvent néanmoins un certain relais à travers les Églises et les ONG de certains pays (Angleterre, Pays-Bas, Canada, essentiellement), qui organisent des conférences et des réunions auxquelles elles sont invitées à participer. Cette solidarité permet, outre le maintien d'une liaison entre « partenaires », la circulation d'un minimum d'informations sur l'état des choses et l'évolution des positions en Angola, dont l'écho, sinon, n'arriverait en Europe que de façon encore plus étouffée. Sans doute peut-on également

24. C'est l'avis émis publiquement par l'écrivain Pepetela, en décembre 1999.

25. Son éditeur, William Tonet est aussi secrétaire général de l'Ample mouvement des citoyens, AMC.

26. On peut mentionner dans cet ordre d'idées, l'impact dans la presse et l'opinion publique angolaises de l'article de C. MESSIANT, « La Fondation Eduardo dos Santos (FESA) - A propos de "l'investissement" de la société civile par le pouvoir angolais », *Politique africaine* (Paris), 73, 1999 : 82-101 et « L'Angola ? Circulez, il n'y a rien à voir ! » *Lusotopie* 2000 : 9-26.

supposer que l'utilisation d'Internet joue un rôle croissant dans la circulation et la diffusion d'informations dans les deux sens, même si les conditions d'accès sont très inégales et que la connexion reste relativement restreinte en Angola. Il reste également difficile d'évaluer le niveau de diffusion interne des documents de provenance européenne et l'impact que ceux-ci peuvent avoir sur les dynamiques locales.

### **Investigations politiques et campagnes d'opinion publique : le relais des ONG transnationales**

L'échec de la diplomatie internationale et des agences de l'ONU dans les négociations entre les belligérants et dans le maintien de la paix, a mis en lumière les limites des institutions officielles et des acteurs politiques dans le conflit angolais. La communauté internationale, tant invoquée pour régler tous les conflits de la planète, n'a pas démontré en Angola qu'elle était à la hauteur des espoirs placés en elle ni de la tâche qui lui était échuë. Là aussi, les désillusions provoquent une prise de conscience plus aiguë des enjeux réels : tant que l'approvisionnement pétrolier n'est pas menacé, cette communauté internationale, peu regardante sur ce qui se passe à Luanda, ne s'est impliquée que modérément dans la transformation de la situation politique en Angola, sans exiger les conditions d'une véritable démocratisation<sup>27</sup>. Jusqu'à très récemment, elle préférait fermer les yeux sur les détournements et les violations des droits de l'homme, sans parler des trafics d'armement et de diamants. La marginalité dans laquelle se sont placées les agences internationales, et la perte de crédibilité qui en a résulté, pourraient résonner comme un constat d'impuissance face à une situation présentée comme sans issue, sans solution. Elle a, au contraire, provoqué un sursaut des ONG étrangères qui se sont inscrites contre cet aveu d'impuissance et l'acceptation des fausses évidences. Pour celles-ci, comme pour certains chercheurs qui travaillent de longue date sur l'Angola, il ne s'agit plus seulement de maintenir ou de remettre sur le devant de la scène une guerre qui s'embourbe dans l'indifférence générale. Il faut aller plus loin, dévoiler les causes réelles de la poursuite de la guerre, pointer les véritables responsabilités, dénoncer les complicités d'intérêts. Une double stratégie de démystification et d'alerte de l'opinion publique internationale est utilisée pour exercer une pression directe sur les institutions et les pouvoirs publics, mais aussi sur les grands groupes d'intérêts privés, dont les pratiques et les comportements font dorénavant l'objet d'observations et d'analyses. À l'extérieur du pays, le ton s'est durci et l'on note l'adoption de types d'intervention plus incisifs et plus percutants. Plus ambitieux également du côté des ONG étrangères qui veulent s'imposer sur la scène internationale comme des acteurs fiables et responsables, dont il doit être tenu compte dans les instances de décision, celles des Nations unies en particulier.

Parmi les ONG apparues ces dernières années et dont le positionnement tranche de façon explicite et délibérée avec le passé, il faut citer, pour le cas de l'Angola, l'ONG britannique *Global Witness*. Celle-ci se donne pour

27. La part de l'approvisionnement en pétrole des États-Unis en provenance de l'Angola ne fait que croître, avec les entreprises Exxon, Mobil et Chevron. Selon M. POWER, (« Patrimonialism and Petro-Diamond Capitalism », *Roape* (Sheffield), 90, 2001 : 497), cette part pourrait à terme représenter plus de 20 % de toutes les importations pétrolières, ce qui explique en partie le revirement de ce pays au détriment de l'Unita et en faveur du MPLA.

objectif de tenir sous surveillance, à l'échelle de la planète, les gouvernements et entreprises responsables de dommages humains et écologiques graves, et de « dévoiler les liens étroits qui existent entre l'exploitation abusive des ressources naturelles de la planète et les violations des droits de l'homme <sup>28</sup> ». L'organisation opère dans les pays et secteurs où le commerce illégal non seulement agit sur la destruction de l'environnement mais sert aussi à financer tant des forces rebelles que des régimes qui violent les droits de l'homme. À travers une démarche d'enquête qui repose sur les moyens techniques du journalisme d'investigation (utilisation de caméras vidéo, de magnétophones, interviews de première main, etc.), le but est de « recueillir et divulguer les informations pour les diffuser ensuite à travers les médias du monde entier ». Ce type d'action, déjà mis en œuvre à propos du pillage des forêts dans différents pays d'Asie et d'Afrique (Cambodge, Liberia, Cameroun...), a été porteur de prolongements importants, tels que la mise en place d'observatoires internationaux dans le domaine de l'exploitation et du commerce du bois. Appliquées à l'Angola, les activités et méthodes de *Global Witness* ont donné lieu à de vastes opérations d'investigation sur les deux ressources majeures du pays qui servent directement à alimenter la guerre : le pétrole, du côté du gouvernement, et les diamants, du côté de l'Unita. Démarrées en 1998, des campagnes lancées dans ces deux directions couvrent de multiples aspects, tant sur le rôle de ces matières premières dans l'économie de guerre que sur les compromissions et irrégularités qu'elles entraînent dans les relations entre les grandes compagnies étrangères et l'État angolais. Elles reposent sur la compilation et la diffusion de rapports qui se veulent « percutants mais fiables » mais aussi sur l'interpellation des protagonistes, mis en demeure de s'expliquer publiquement sur les illégalités et violations qui leur sont reprochées et de prendre des engagements fermes pour y mettre un terme.

### Les « diamants du conflit »

La campagne des ONG sur les diamants d'Angola s'est attaquée à de multiples cibles et à l'intrication de complicités politiques et financières dans et hors du pays. Les investigations et révélations portaient certes, au départ, sur la production et le commerce des diamants par l'Unita et sur l'utilisation de cette richesse dans le financement de son approvisionnement en armes et matériels de guerre. Mais le Rapport « *A rough Trade – The role of Companies and Governments in the Angola Conflict* », de décembre 1998, ne mettait pas seulement à découvert ce qui constitue l'un des moteurs de la guerre du côté des rebelles, il ciblait également les gouvernements des pays voisins et l'industrie diamantifère pour leur complicité dans ce commerce illégal. Celui-ci s'inscrivait en effet en violation d'une série de sanctions décrétées par le Conseil de Sécurité des Nations unies à l'encontre de l'Unita : sanctions économiques et embargo sur les livraisons d'armes en 1993, sanctions sur les déplacements et opérations bancaires de ce mouvement en 1997, enfin, au terme d'une nouvelle résolution, embargo sur le commerce

---

28. Les informations et références qui suivent peuvent être consultées sur le site de *Global Witness* : <<http://www.oneworld.org/GlobalWitness>>.

de diamants angolais illégaux en juin 1998<sup>29</sup>. Afin de divulguer largement les complicités de la filière-diamant dans la poursuite de la guerre en Angola et de contraindre les responsables à mettre un terme à ce commerce illégal, un groupe de cinq ONG<sup>30</sup> lança une campagne sur les « diamants de conflit » en octobre 1999, sous le nom de « *Fatal transactions* ». Cette campagne, qui ne préconisait pas le boycott<sup>31</sup>, mais l'adoption par les consommateurs d'une attitude citoyenne, consistait à demander au public de faire la différence entre les diamants présentant des garanties sur leur provenance et les « diamants de sang », originaires de zones de conflit, et dont l'achat pouvait servir à financer les guérillas africaines, en Angola, Sierra Leone et Libéria, notamment. Elle enjoignait également le public de demander aux compagnies, comme la De Beers, alors principal acheteur des diamants angolais<sup>32</sup>, de mettre en place des mécanismes de contrôle afin d'assurer que les diamants de la guerre n'arrivent pas sur le marché. Cette campagne eut un grand retentissement sur le public, comme sur l'industrie diamantifère, dont une partie reconnut la nécessité d'appliquer « une tolérance zéro » aux diamants de conflit, afin de réhabiliter l'image ternie de leur marchandise. La profession se trouva ainsi obligée à mettre en place un règlement intérieur (production de certificats sur le pays d'origine) sous forme d'une chaîne de garantie aux différents échelons de la filière - « de l'extraction jusqu'au doigt de l'acheteur<sup>33</sup> ». La De Beers, de son côté, s'engagea à rompre avec ses pratiques antérieures d'achat de diamants dans des zones tenues par des armées rebelles en Afrique, décrétant en octobre 1999 le retrait de sa centrale d'achat (la CSO) d'Angola. Au niveau international, s'engageait dans le même temps un processus de concertation entre un certain nombre de gouvernements, l'industrie du diamant et la société civile, afin de mettre au point un système international de certification des diamants bruts. Ce processus, dit de Kimberley, car né en Afrique du Sud, en mai 2000, prenait le relais de la dernière résolution de l'Assemblée générale des Nations unies visant à « briser le lien entre les transactions illicites de diamants bruts et les conflits armés ». Pourtant, cet ensemble de déclarations et de dispositions ne signifie pas que la question soit réglée. Les détournements des diamants par des pays tiers sont nombreux et certaines places sont peu regardantes sur l'origine des pierres. Pour *Global Witness*, le travail d'observation continue et nécessite un suivi très rapproché des engagements pris par les différentes parties en cause. En ce sens, l'espoir qu'avait constitué, pour les activistes de la campagne, l'adoption du principe de désignation nominale des coupables de trafic illégal et de violations de l'embargo (pratique dite du *naming and shaming*), fut déçu trois ans plus tard. Un rapport du groupe d'experts des Nations unies sur les sanctions publiait en effet le nom de seize compagnies impliquées dans le commerce du diamant avec l'Unita, ressortissantes de pays comme Chypre, la RDC, la

29. Les mesures d'embargo des Nations unies sur les diamants angolais illégaux (NUSCRes 1173) du 1/7/98 incitent à la création d'un système de certificat d'origine destiné à garantir l'origine des diamants.

30. *Global Witness*, Medico Internacional, Niza, Novib et la branche espagnole d'Oxfam.

31. Cf. communiqué de presse : *Positive Consumer Choice is not a Boycott*, 16/11/1999.

32. Cf. les communiqués de presse : *Is the price of diamonds too high ? How Angola's return to war has been funded by the international diamond trade*, 14/12/1998 ; *Why De Beers could and should be doing better*, 16/12/98 ; *Cautious welcome for De Beers Angolan Diamond embargo*, 5/10/1999 ; *De Beer's statement on conflict goods is a welcome first step on a difficult journey*, 29/2/2000.

33. Cf. communiqué de presse : *Certification or Confrontation ?* 14/7/2000.

Belgique, l’Afrique du Sud, Israël, etc., sans que ce listage soit assorti d’aucune mesure de sanction<sup>34</sup>. Dans ces conditions, on peut se demander à quoi sert de « nommer et stigmatiser » les personnes ou les entreprises responsables de trafic illégal si, une fois identifiées, elles ne sont pas mises au ban ni ne font l’objet d’aucune poursuite. Il reste donc beaucoup à faire pour qu’un règlement intérieur à la profession soit respecté par tous. Le processus de Kimberley – « un bon chien de garde, mais qui manque cruellement de dents<sup>35</sup> » – s’avère en effet une machinerie lourde et encore peu efficace [...]. Après dix réunions en Afrique et en Europe, auxquelles ont assisté les gouvernements de trente-huit pays, les dirigeants de l’industrie du diamant et les ONG, cette instance n’avait fait qu’énoncer un ensemble d’intentions de principe, révélant, en son sein, la présence d’un certain nombre de pays décidés à bloquer la mise en place d’un véritable système de certification.

### **Le bon, le brut et les compagnies pétrolières**

En ce qui concerne le pétrole, qui représente actuellement environ 95 % du budget national annuel de l’Angola, l’ONG *Global Witness* s’est trouvée nettement plus isolée que sur la campagne précédente. Son investigation s’est portée sur le rôle des compagnies pétrolières et des gouvernements dans le conflit angolais et a abouti à la publication de plusieurs rapports, dont « *A Crude Awakening – The rôle of the Oil and Banking Industries in Angola’s Civil War and the Plunder of State Assets* »<sup>36</sup> de décembre 1999, qui ont fait grand bruit, y compris à l’intérieur du pays. Il y est montré comment l’utilisation incontrôlée des revenus du pétrole constitue un pillage des avoirs de l’État, et comment les compagnies industrielles et les banques, par le secret et l’opacité de leurs comptes, alimentent la corruption au plus haut niveau de l’État. En juin 2000, dans une lettre ouverte au Président dos Santos<sup>37</sup> qui, en réaction à ce rapport, tentait de déconsidérer *Global Witness* comme partie d’une « conspiration machiavélique de l’Unita », son directeur rappelait au chef de l’État angolais que celui-ci avait trouvé bon d’utiliser à son avantage le précédent rapport sur les diamants du conflit qui mettait en cause l’Unita ! Quant au pétrole, l’ONG reprochait au pouvoir angolais le manque de transparence de sa comptabilité sur les revenus générés, ajoutant que cette nouvelle campagne visait également à obtenir « des réponses aux difficiles questions sur les logiques qui président à l’achat d’armes par le canal du crime organisé ». Dans le même temps, se trouvaient également mises en accusation les compagnies pétrolières qui ne publient pas le relevé de leurs comptes et de leurs versements au gouvernement angolais, contrairement à la pratique à laquelle elles se soumettent dans les pays développés.

---

34. Cf. communiqué de presse : *Diamond industry still funding Angolan civil war*, 18/10/2001.

35. Cf. communiqué de presse : *Kimberly Process meeting. A Good Watchdog but Crucially Lacking Teeth*, 29/11/2001.

36. Le titre de ce rapport joue sur le double sens de « *crude* » : adjectif, il signifie brutal (un réveil brutal) ; comme nom, il désigne le pétrole brut. Ce jeu de mot, percutant pour les anglophones, n’est pas traduisible en français, mais a néanmoins inspiré le sous-titre du paragraphe.

37. *Global Witness* : *Carta aberta ao Presidente José Eduardo dos Santos*, 28 juin 2000.

---

Un an après la publication du rapport « *A crude Awakening* », une première victoire était remportée : pour améliorer l'image de la compagnie auprès de l'opinion publique, la compagnie pétrolière BP-Amoco prenait l'engagement de rendre public ses futures opérations en Angola et de renouveler cet exercice annuellement<sup>38</sup>, en maintenant un dialogue constant avec la Banque mondiale et le FMI<sup>39</sup>. *Global Witness* pouvait alors mettre au défi les autres compagnies d'en faire autant<sup>40</sup>. Mais ces dernières, bien qu'ayant accepté d'engager un dialogue avec un groupe d'ONG<sup>41</sup> et, en dépit d'un *lobbying* intense de celles-ci, n'ont toujours pas accepté de rendre public la comptabilité de leurs activités en Angola. Parmi les plus récalcitrantes, TotalFinaElf, devenue entre-temps le plus gros producteur de pétrole d'Afrique, s'est exonéré de cette embarrassante obligation en déclarant fournir directement au FMI les documents et autres données nécessaires<sup>42</sup>. Fin 2000, l'irruption devant la justice française du scandale de « l'Angolagate », avec ses ramifications internationales et l'importante médiatisation qu'il a connue au plan international, rendaient encore plus flagrante l'opacité totale de la gestion des ressources pétrolières angolaises<sup>43</sup>.

En soulevant la question de la transparence, tant au niveau des diamants que du pétrole, l'action de cette ONG a permis que soit mis en lumière le pillage des ressources du pays au profit de quelques-uns. Selon *Global Witness*, « la guerre a été privatisée par les ponctions de l'oligarchie angolaise dans les revenus du pétrole, le trafic d'armes et l'approvisionnement en matériel militaire. Ces millions de dollars qui manquent [...] la communauté internationale peut les retrouver dans une myriade de comptes *off-shore*, autorisés par le système bancaire international<sup>44</sup> ».

Mais *Global Witness* n'est pas tout seul dans ce combat. *Human Rights Watch*, organisation américaine, qui suit le pourrissement de la situation angolaise depuis le début des années 1990, est également engagé dans la dénonciation des défaillances et des responsabilités imputables aux différentes parties prenantes<sup>45</sup>. À travers ses investigations, l'organisation en fait remonter les causes aux multiples violations des lois de la guerre de la part des belligérants, mais aussi aux « erreurs fatales » des Nations unies dans l'accomplissement de ses missions en Angola<sup>46</sup>. Parmi les causes de la dégradation constante des conditions depuis les élections de 1992 et de celles qui ont empêché l'application des accords de Lusaka, le commerce des armes fait l'objet de rapports qui soulignent l'internationalisation croissante

38. Pour le détail de ces engagements, voir le communiqué de presse : *Campanha com sucesso : BP toma medidas para aumentar a transparência em Angola*, 12/2/2001.

39. Pour une analyse des limites de l'engagement de la BP, voir J. G. FRYNAS & G. WOOD, « *Oil and War in Angola* », *Roape*, 90, 2001 : 586-606.

40. À savoir, Shell, Norsk Hydro, Statoil, Exxon, Chevron, Agip, Petrogal, Ranger Oil...

41. *Save the Children Fund*, Oxfam et *Transparency International*.

42. Ce que le FMI n'a, semble-t-il, jamais pu confirmer à ce jour.

43. Cf. communiqué de presse : *Arms and Corruption with Angola : President Chirac and President dos Santos have a lot of explaining to do*, 22/12/2000.

44. Cf. Communiqué de presse : « *Financial Analysts Reveal Angolan Governments's Shameful Secret. Where are the "Missing Billions" ?* », 13/12/2001.

45. Créée en 1978, *Human Rights Watch* se présente comme « la plus grande organisation américaine des droits de l'homme et compte quelques cent cinquante professionnels travaillant travers le monde, parmi lesquels des juristes, journalistes, chercheurs et experts de diverses nationalités », voir son site : <<http://www.hrw.org/>>.

46. Cf. « *Arms Trade and Violations of the Laws of War since the 1992 Elections* », novembre 1994 ; « *Angola Unravels : The Rise and Fall of the Lusaka Peace Process* », rapport, septembre 1999.



des approvisionnements et des réseaux<sup>47</sup>. Au-delà de ses contributions aux campagnes d'opinion publique sur les armes, le pétrole et les diamants, *Human Rights Watch* poursuit différentes opérations d'information et de mobilisation de la communauté internationale sur un certain nombre de thèmes sensibles, liés à la guerre, comme celui des enfants soldats (Rapport 2001) et des mines anti-personnelles (depuis 1993 et jusqu'au Rapport 2000, « *Angola : Landmine Monitor Report* »). De plus, elle exerce une surveillance sur les violations de la liberté de la presse dans ce pays où elle a enregistré 27 cas d'intimidation à l'encontre de journalistes durant l'année 2000.

*Human Rights Watch* est également partie prenante des initiatives qui cherchent à contraindre les institutions internationales à peser d'un poids plus décisif sur le dénouement du drame angolais : d'une part, auprès de la Commission des Nations unies, dans le dossier des sanctions contre l'Unita ; auprès du FMI, d'autre part, dans le dossier relatif aux accords entre cette organisation et l'État angolais (*Staff Monitoring Program for Angola*, avril 2000), lesquels visent à réformer l'économie angolaise et à régulariser la gestion des fonds publics dans ce pays<sup>48</sup>. *Human Rights Watch* compte parmi les organisations qui font confiance à la doctrine et aux principes de base qui sous-tendent l'action des organismes de Bretton Woods. En l'occurrence, ceux-ci étant dans l'impossibilité d'établir la moindre analyse comptable relativement fiable dans ce secteur, ils ont soumis l'État angolais à l'obligation d'un audit qui comprend l'établissement d'un diagnostic pétrolier (*Oil Diagnostic Programme*), sur lequel l'ONG est très attentive. Tout en saluant l'avancée que représente ce « diagnostic pétrolier », elle en a souligné à plusieurs reprises les limites : d'une part, celui-ci se contente de vérifier que le montant des revenus du pétrole corresponde bien aux montants des fonds déposés à la Banque centrale, sans avoir à s'interroger ensuite sur l'affectation et l'utilisation de ces mêmes revenus ; d'autre part, il n'est pas rétroactif et ne comporte aucune clause engageant le gouvernement angolais à en rendre public le résultat. L'un des objectifs majeurs assigné à cet exercice était pourtant « d'aider le gouvernement à mettre en place des instruments pour une plus grande transparence de ses revenus pétroliers ». En décembre 2001, *Global Witness* divulguait l'existence d'un « trou inexplicable » d'un milliard et demi de dollars – soit plus d'un tiers des revenus totaux du pays – entre les revenus déclarés par les compagnies pétrolières opérant dans le pays et les montants réellement inscrits dans les comptes de l'État<sup>49</sup>.

C'est sous couvert du secret dans une situation de guerre que les autorités angolaises ont jusqu'ici géré à leur guise une manne pétrolière, déjà gagée sur plusieurs années, et rendant possible toutes les corruptions et détournements. Le désastre économique et financier dans lequel se trouve l'Angola aujourd'hui, l'impérieuse nécessité que ce pays a de faire appel au FMI et au Club de Paris pour la renégociation de sa lourde dette, amèneront peut-être les autorités à cesser de considérer le pétrole comme leur propriété privée. Encore faut-il qu'une forte pression soit maintenue sur les gouvernants des pays dont les compagnies pétrolières sont présentes en

---

47. Cf. *Between War and Peace : Arms Trade and Human Rights Abuses since the Lusaka Protocol*, Report, 1/2/1996.

48. Cf. *The International Monetary Fund's Staff Monitoring Program for Angola : The Human Rights Implications*, 23, juin, 2000. *The Oil Diagnostic in Angola : An Update*, mars 2001.

49. Cf. communiqué de presse de *Global Witness* 13/12/2001.

---

Angola, afin que ceux-ci exigent du FMI les clarifications nécessaires avant toute renégociation de la dette angolaise.

### La dénonciation humanitaire

L'organisation française Médecins sans frontières est bien connue aujourd'hui dans le monde pour ses interventions aux côtés des victimes de catastrophes naturelles et humaines. Mais elle est également connue pour ses prises de position et dénonciations radicales à l'égard des gouvernements qui exercent une discrimination entre les populations en détresse et empêchent que l'aide leur soit distribuée avec équité. À la différence des autres ONG présentées plus haut, Médecins sans frontières, présent sur le terrain angolais depuis 1983, plonge l'opinion publique dans un autre type de réalité, celui de situations humaines dramatiques, dont l'ONG dévoile les substrats et le caractère inacceptable. Son rapport<sup>50</sup> de novembre 2000 sur « les faux-semblants de la normalisation » est le premier et le seul, à l'époque, à dénoncer l'illusion d'une situation qui se serait apaisée après les violents combats de 1998. L'ONG s'emploie au contraire à démontrer que ceux-ci ont encore « entraîné des déplacements massifs de populations et une crise alimentaire d'une extrême gravité [...] : dans les villes et surtout dans les sites de déplacés, les conditions de vie, d'une grande précarité, se sont [...] traduites par des taux de mortalité particulièrement élevés ». En affirmant contrôler plus de 90 % du territoire, le gouvernement veut faire croire que la guerre tire à sa fin et ainsi, donner une image du pays plus séduisante pour les investisseurs étrangers.

Contrairement au discours des autorités angolaises « pour qui la situation actuelle est la conséquence de la guerre », MSF estime « qu'elle est le résultat d'un choix délibéré [...] des parties au conflit d'exposer les populations aux violences en les utilisant dans leurs stratégies de guerre ; pour le gouvernement, de réinstaller les populations et de se désinvestir des structures de santé ; pour l'Unita, de refuser l'accès humanitaire aux zones sous son contrôle ; pour la communauté internationale, d'entériner cette politique au bénéfice de ses intérêts économiques ; pour les Nations unies, d'adapter leurs programmes d'aide à la politique de réinstallation, et non aux besoins des populations, et de renoncer ainsi au principe d'un accès non discriminatoire aux populations ».

Pour en être témoin, Médecins sans frontières dénonce les conditions de regroupement des populations, leur prise en otage par les belligérants, la malnutrition, le manque de médicaments et l'indifférence du pouvoir pour les conditions de vie et de santé des populations rurales ballottées entre les factions en lutte. L'ONG met également en cause les Nations unies qui ont « renoncé à réclamer l'accès aux zones Unita pour y assurer la protection des civils », une absence d'initiative qui est « lourde de conséquences pour les centaines de milliers de personnes ainsi abandonnées ».

En février 2002, le gouvernement confirmait qu'une situation humanitaire critique menaçait en Angola, réclamant une nouvelle fois un effort de l'aide internationale en faveur des millions de déplacés de guerre dans le

---

50. Dossier spécial de Médecins sans frontières : « Angola : derrière les faux-semblants de normalisation. Manipulation et violence, une population abandonnée », 9/11/2000, sur le site : <<http://www.paris.msf.org>>.

pays. Que sont devenues les centaines de millions de dollars disparus, qui font aujourd'hui tant défaut pour faire face à cette nouvelle crise humanitaire ?

---

### La dénonciation politique : une nouvelle tâche pour les ONG<sup>51</sup> ?

Le diagnostic établi par les investigations et les témoignages des diverses ONG évoquées plus haut, corroborent et renforcent les travaux de longue haleine de certains chercheurs spécialisés sur l'Angola. Qu'il s'agisse de la « privatisation » de l'État angolais et des mécanismes de prédation et de corruption qui sévissent au sommet du système, qu'il s'agisse de la prétendue normalisation de la situation militaire<sup>52</sup>, toutes ces analyses se rejoignent. Ensemble, elles sont à l'origine du mouvement de dénonciation politique qui a pris corps et s'est développé à propos d'un pays qui prête particulièrement le flan à ce type d'intervention, dans lequel se spécialise un certain nombre d'ONG transnationales aujourd'hui. Celles-ci ont d'ailleurs, à travers leur action sur l'Angola, réussi une percée remarquable auprès du Conseil de Sécurité des Nations unies pour leur contribution à faire évoluer le système général des sanctions décrétées par cette instance. Depuis 1994, on y privilégie les sanctions sélectives qui sont plus acceptables aux yeux de l'opinion publique que les sanctions globales, en raison du coût humanitaire de ces dernières (cas de l'Irak en particulier). L'adoption de sanctions sélectives, c'est-à-dire ciblées sur les réseaux de financement, le déplacement des personnes, les trafics d'armes et le commerce illégal de marchandises, ou – comme dans le cas de l'Angola, à l'encontre de l'Unita – vers une combinaison de ces différentes sanctions<sup>53</sup>, nécessite un travail d'investigation et de suivi plus fin et plus poussé qu'auparavant et donc un renforcement des mécanismes d'investigation. Une plus grande sophistication des instruments d'observation s'impose, dès lors que des innovations, qui vont toutes dans le sens d'une plus grande précision des cibles et des interventions, ont été introduites dans chacune des catégories de sanctions sélectives : ce ne sont plus seulement des gouvernements qui sont visés, mais des entités de toutes sortes, des compagnies privées et même des personnes nommément désignées ; dans le cas des sanctions financières, il ne s'agit plus seulement, par exemple, du gel des avoirs, mais du blocage des comptes bancaires, et ainsi de suite... C'est pour affiner ces mécanismes qu'ont été mis en place des groupes d'experts indépendants qui peuvent dorénavant faire appel aux ONG pour les aider dans leurs tâches. Ainsi, dans le cadre de la mission de l'ambassadeur canadien R. Fowler sur le suivi des sanctions contre l'Unita<sup>54</sup>, une attitude plus active a été adoptée consistant à désigner nominalement les coupables de violations des sanctions. Le travail de recherche et de compilation accumulé par les nouvelles ONG transnationales est alors apparu comme particulièrement pertinent et utile, leur contribution ayant été saluée, en l'occurrence, comme déterminante<sup>55</sup>.

51. Voir à ce sujet M. REVEL & J.-P. ROCA, « Les ONG et la question du changement. Jusqu'où les ONG changeront-elles ? Jusqu'où pourront-elles changer ? », *ONG et développement. Société, économie, politique*, Paris, Karthala, 1998 : 88-103.

52. Voir l'ensemble des recherches et publications de C. Messiant sur ces questions, dont les articles cités *supra*.

53. Celles-ci, appliquées ensemble, reviennent à l'imposition d'un embargo total sur le territoire contrôlé par l'Unita.

54. R. FOWLER, *Angola : Exposing an international criminal conspiracy*, UN Sanctions Committee, mai 2000.

55. Cf. D. CORTRIGHT, G. A. LOPEZ & L. GERBER, « *Refinement and Reform in UN Sanctions : The State of the Art* », Séminaire CERI/International Peace Academy, Paris, nov. 2001, 34 p.

Cette dynamique de dénonciation publique, avec son contenu provocateur à l'égard des gouvernements mis en cause, n'est pas du goût de tous et il n'est pas sûr qu'une telle démarche puisse être longtemps maintenue dans une instance intergouvernementale qui fait souvent le choix d'une diplomatie plus tranquille. Entre ces ONG et le Conseil de Sécurité des Nations unies, dont la doctrine sur les sanctions est plus de l'ordre de la dissuasion que de la punition, il y a plus qu'une différence d'interprétation. Il en va, naturellement, d'une vision différente de l'ordre du monde et des moyens de sa régulation. En l'occurrence, la responsabilité de décréter et d'appliquer les sanctions revient de droit aux gouvernements, auxquels les ONG n'ont pas vocation à se substituer. Elles ont, quant à elle, d'autres combats à mener, comme celui qui consiste à soutenir les demandes de la société civile angolaise qui voudrait être légitimement reconnue et entendue par les organismes multilatéraux, lesquels n'ont eu que trop tendance à l'ignorer par le passé. Longtemps marginalisées, ces composantes de la société angolaise sont aujourd'hui parvenues à construire un front commun et à présenter des solutions sérieuses et constructives pour l'avenir du pays.

À défaut d'une société civile internationale, le cas de l'Angola démontre qu'il existe tout un champ de relations à construire entre sociétés civiles du Nord et du Sud<sup>56</sup>. Pour ce qui est de ce pays, maintenant que les armes se sont tues, c'est une nouvelle phase du développement de la société civile qui voit le jour. Celle-ci doit à présent redéfinir ses objectifs, se restructurer, repenser ses activités. Elle aura encore besoin, pour ce faire, de relais et de soutiens extérieurs, mais nul doute qu'elle deviendra un des éléments majeurs de la reconstruction d'un nouvel Angola réconcilié avec lui-même.

Avril 2002

**Brigitte LACHARTRE**

Socio-économiste du développement

Paris

---

56. Pour une approche critique de la notion de société civile internationale et des diverses dimensions et hypothèses qu'elle recouvre, voir B. POULIGNY, « Les ONG et l'analyse des relations internationales », in *ONG et développement. Société, économie, politique*, Paris, Karthala, 1998 : 525-542.

---